

Bonjour à tous,

La crise sanitaire et la période de confinement, vraisemblablement de plusieurs semaines, nous amènent à vivre des situations professionnelles inédites. Vous avez tous reçu dans vos établissements des recommandations nationales et académiques pour assurer une continuité pédagogique. L'inspection du second degré de lettres et l'équipe des chargés de missions sont à vos côtés pour vous soutenir et vous conseiller.

« La continuité pédagogique est destinée à s'assurer que les élèves poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages, de maintenir les acquis déjà développés depuis le début de l'année (consolidation, enrichissements, exercices...) et d'acquérir des compétences nouvelles lorsque les modalités d'apprentissage à distance le permettent. Les activités proposées s'inscrivent naturellement dans le prolongement de ce qui s'est fait en classe auparavant et/ou dans une préparation possible de ce qui sera fait dès le retour dans l'établissement. » (extrait du Vademecum ministériel « Continuité pédagogique », version du 20 mars) (cliquer [ici](#))

Il s'agit donc pour les enseignants de s'assurer des acquis d'avant la période de confinement, de les consolider et de les entretenir, mais aussi de poursuivre les apprentissages dans la programmation annuelle que chacun a choisie pour ses classes. La « continuité pédagogique » signifie une continuité des apprentissages et de leur programmation. Il est souhaitable que le terme de « continuité » garde tout son sens, autant que faire se peut dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons :

- en privilégiant les outils de travail connus des élèves (Pronote, Pydio, le manuel scolaire par exemple, etc.),

- en conservant la présentation des fichiers et supports explicitement référencés auxquels vous les avez habitués :

- titre de la séquence,
- objet d'étude littéraire ou point d'étude de la langue,
- objectif(s) de la séance et/ou de l'activité,
- date,
- compétence(s) travaillée(s),
- consigne détaillée,
- plan explicite si nécessaire, etc.

L'essentiel reste de garder un lien pédagogique et social avec nos élèves et de maintenir l'envie d'apprendre.

Chacun peut s'inspirer à bon escient des activités proposées sur les nombreux sites ministériels tels que :

- BRNE (banques de ressources numériques éducatives),
- CNED « Ma classe à la maison » (scénarios pédagogiques par cycle),
- Édubase (séquences pédagogiques académiques validés par les corps d'inspection),
- Lumni (ressources Arte, TV5Monde, INA, etc.) etc.)

répertoriés par exemple sur le site éducol « Ressources pour la continuité pédagogique » (cliquer [ici](#))

- ou ODYSSEUM, site dédié aux langues et cultures de l'Antiquité (cliquer [ici](#))

La priorité pédagogique reste cependant centrée sur les contenus que vous créez pour vos élèves, adaptés à leurs profils, leurs connaissances et compétences acquises ou en cours d'acquisition, au sein de votre programmation annuelle.

Des innovations pédagogiques technologiques sont cependant indispensables pour garder du lien « à distance ». De nombreuses solutions existent, comme « la classe virtuelle » du CNED. Certains l'ont déjà expérimentée avec satisfaction, malgré les imperfections liées aux problèmes de connexion. Mais nous pouvons aussi penser à des contacts plus simples, moins interactifs, comme de

courts enregistrements audio ou vidéo. Le service de la DANE peut vous aider à vous familiariser avec les outils et ressources numériques. (cliquer [ici](#))

Nous rappellerons quelques préconisations essentielles parmi toutes celles qui sont énoncées dans les documents officiels :

- S'assurer que chaque élève a accès à un moyen d'échange avec l'enseignant (via Internet, l'établissement scolaire, etc.) ;
- Maintenir la motivation et l'engagement des élèves dans leur cursus d'apprentissage, rester positif et bienveillant ;
- Avoir des échanges réguliers avec les élèves, au moins sous la forme d'envoi de documents, de questionnaires à compléter, etc. L'objectif est de maintenir un lien avec les élèves, c'est particulièrement utile pour les élèves les plus fragiles ;
- Être réaliste dans la charge de travail (durée de la séance, nombre restreint de documents, durée du travail demandé, rythme de travail) ;
- Être très explicite en indiquant l'organisation de la séquence et de chaque cours pour que les élèves sachent où ils en sont et ce qu'ils doivent faire ;
- Compléter le cahier de texte de manière détaillée pour permettre d'identifier ce qui doit être acquis et le travail à réaliser ;
- Communiquer le plan de travail pour une à deux semaines. L'objectif est d'offrir un cadre rassurant pour que les élèves sachent ce qu'ils vont travailler, qu'ils puissent s'organiser ;
- Concevoir des séances asynchrones (les élèves réalisent le travail quand ils le souhaitent et le peuvent) et synchrones (les élèves se connectent au même moment dans la mesure du possible). Cela oblige à avoir prévu à l'avance du créneau choisi et donc à harmoniser le planning avec l'équipe pédagogique ;
- Être pragmatique dans la mise en œuvre (documents simples, soignés, mise en évidence de mots-clés, etc.).

Nous vous encourageons vivement à travailler étroitement en équipe disciplinaire et interdisciplinaire, à partager vos réflexions sur les activités qui fonctionnent bien (ou moins bien) entre les professeurs de vos établissements, de vos réseaux ou sur nos plateformes disciplinaires M@gistère, collège Lettres, lycée Lettres et BTS Culture générale. La mutualisation des pratiques est plus que jamais souhaitable, rassurante et enrichissante pour chacun.

Nous sommes à votre écoute pour vous aider, vous conseiller. Voici la liste des chargés de mission, référents de la continuité pédagogique en lettres, en lien avec l'inspectrice, qui peuvent répondre à vos questions selon leurs spécialités, vous orienter dans vos recherches techniques (Mme Canaud tout particulièrement) ou pédagogiques, vous aider à créer vos ressources adaptées ou à les partager (les webmestres) :

- Natacha Canaud (IAN lettres : Interlocutrice Académique pour le Numérique), Rectorat de La Réunion

Natacha.Canaud@ac-reunion.fr

- Anne Boulanger (webmestre M@gistère Collège, collège), Collège de Quartier français

Anne.Boulanger@ac-reunion.fr

- Sancier Klotz (collège), Collège Les Alizés

Sancier.Klotz@ac-reunion.fr

- Stéphane Mainguy (collège), Collège Jean Le Toullec

Stephane-Michel.Mainguy@ac-reunion.fr

- Pascale Dauber (webmestre M@gistère Lycée, lycée EAF), Lycée Louis Payen

Pascale-Deborah.Dauber@ac-reunion.fr

- Annette Deschamps (lycée EAF, spécialité HLP), Lycée Leconte de Lisle

Annette.Deschamps@ac-reunion.fr

- Caroline Hervé (lycée EAF, spécialité HLP), Lycée Lislet Geoffroy

Caroline.Herve@ac-reunion.fr

- Karine Prajet (lycée EAF, spécialité Théâtre), Lycée Amiral Bouvet

Karine-Martine.Lecharpentier@ac-reunion.fr

- René-François Arrighi (lycée, spécialité Cinéma audiovisuel), Lycée Leconte de Lisle

Rene-Francois.Arrighi@ac-reunion.fr

- Pierre-François Rublon, (webmestre M@gistère BTS Culture générale, lycée, BTS), Lycée Nelson Mandela

Pierre-Francois.Rublon@ac-reunion.fr

- Céline Travaglianti (spécialité LCA), Lycée Amiral Bouvet

Celine.Travaglianti@ac-reunion.fr

Bon courage à tous, prenez soin de vos élèves, de vous-mêmes et de vos proches.

Bien cordialement,

Christine Vénérin, IA-IPR de Lettres, Académie de La Réunion.